

Colloque : « En finir avec les pesticides »

Introduction*

Martine Dardenne

Je voudrais, avant de commencer ce colloque, rendre hommage à une femme remarquable, Rachel Carson qui, en 1962 déjà, a écrit le « *Printemps silencieux* ». Elle y dénonçait les conséquences de l'utilisation des pesticides et, comme le titre de son ouvrage le dit bien, elle annonçait déjà l'incroyable perte de biodiversité à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Je cède la parole à Maria Denil-Keil pour une introduction à la soirée.

Maria a une solide formation en mathématiques et en sciences ; elle a été secrétaire parlementaire de Paul Lannoye, et co-auteur avec lui d'une publication du Groupe des Verts au Parlement européen : « *La menace des pesticides. L'Europe nous protège-t-elle ?* » en avril 2004.

Maria Denil

Après la deuxième guerre mondiale, il y avait un grand enthousiasme pour tous les produits nouveaux, chimiques, toutes sortes de choses qui nous venaient en grande partie des Etats-Unis mais aussi d'Europe. On était très enthousiaste pour la soupe en sachet, le lait en poudre pour les bébés, l'électroménager, les produits chimiques et aussi les pesticides. De sorte que finalement, on a considéré que la protection des végétaux était vraiment synonyme de lutte chimique.

Déjà dans les années 1960, on a commencé à entendre des voix dissidentes par rapport à ce postulat. Au fur et à mesure que le focus s'est orienté sur les problèmes environnementaux, des années 1970 aux années 1990, l'opinion publique a quand même été alertée. Certaines utilisations de pesticides ont été décriées comme celle de l'Agent orange pour la guerre du Vietnam par exemple ; il y a eu l'accident de Bhopal et bien d'autres accidents que vous trouverez dans le livre que nous venons de publier avec Paul (« *En finir avec les pesticides* », Ed. la boîte à Pandore, novembre 2019).

Par ailleurs, on s'est rendu compte que l'on trouvait des pesticides partout dans les écosystèmes, à des endroits où on ne s'y attendait pas. J'avais été frappée dans ma jeunesse par le fait que l'on trouvait du DDT chez les ours polaires alors que jamais le pesticide n'avait été utilisé à cet endroit-là. On trouvait du lindane un peu partout ; du DDT dans le sang humain, dans le lait maternel.

Il y a donc quand même eu une prise de conscience et on a cherché à interdire ces pesticides, ce qui a pris du temps.

On s'est dit que ce n'était pas bien de laisser produire n'importe quoi comme pesticide, qu'il faudrait mieux établir une liste positive de ce qui est autorisé. Cette liste positive devait être établie sur base de toute une série de critères d'évaluation. C'est cela que l'Union européenne a fait en 1991 en publiant une directive qui établissait une liste de substances qui pouvaient être utilisées. Cela signifiait que tous les pesticides qui étaient sur le marché à l'époque devaient être évalués pour voir s'ils devaient être retenus sur cette liste ou non. Pour ce faire, il était nécessaire de définir des critères et de procéder à cette évaluation.

On s'est vite rendu compte que le texte était assez faible et je vais expliquer pourquoi ; par ailleurs, pour l'évaluation des produits, c'était les pays membres qui devaient le faire et il n'y avait pas une très forte volonté politique. Et donc finalement, dans un rapport que Paul a rédigé, au Parlement européen, en 2002, il apparaissait que l'avancement de l'évaluation de tous ces pesticides était très, très lent, ce qui signifie que des substances qui étaient très préoccupantes continuaient à être utilisées en agriculture. Je prends l'exemple du Lindane. Il a fallu attendre 2003 pour qu'il y ait évaluation et qu'il soit interdit alors que l'on connaissait bien les gros problèmes que ce pesticide causait.

Les critères d'évaluation qui ont été retenus ne garantissent pas que le pesticide soit sûr. En effet, cette évaluation est basée notamment sur le principe que « c'est la dose qui fait le poison ». Mais, on sait maintenant que, pour toute une série de substances, c'est faux. Il y a toute une série de substances qui sont nocives dès la première molécule. Pour ces substances-là, il n'y a pas moyen de définir une dose journalière admissible. Cela commence à être reconnu mais en même temps, le discours est que pour ces substances-là, il faut « le moins possible ». Or « le moins possible » peut agir.

Je vais citer un exemple qui ne vient pas du domaine des pesticides pour illustrer cela.

Christian Laurent, toxicologue à l'Université de Liège, a réalisé une étude avec son service dans les années 1990, sur l'oxyde d'éthylène que les hôpitaux utilisaient pour stériliser le matériel médical. En fait, l'oxyde d'éthylène provoque toute une série de marqueurs par rapport à des problèmes de l'ADN. C'est un produit très dangereux. Pour étudier les travailleurs qui utilisaient l'oxyde d'éthylène, ils ont constitué un groupe témoin où se trouvaient des travailleurs de l'hôpital mais d'autres services. A leur grand étonnement, ils ont constaté que c'était une personne du groupe témoin qui n'était nullement en contact avec l'oxyde d'éthylène qui avait le plus de marqueurs démontrant le contact avec le produit. Ils en ont cherché la cause. Ils se sont rendu compte que cette dame venait manger ses tartines à midi avec les personnes qui travaillaient dans le service où on stérilisait le matériel. Elle était donc exposée à une très faible dose par rapport à ces travailleurs, et c'est elle qui avait le plus de marqueurs.

C'est une erreur de dire qu'il n'y a pas de risque quand les doses sont faibles parce que le « moins possible » peut avoir des conséquences plus grandes. C'est un peu comme si l'organisme, quand il y a une dose plus massive, la détecte et réagit alors que quand elle est faible, elle est insidieuse et peut avoir des conséquences graves.

Ce principe-là était appliqué en 1991 et l'est toujours à l'heure actuelle.

Ensuite, on ignore la synergie, l'action simultanée de plusieurs pesticides. Or, chaque pesticide ou chaque substance chimique peut avoir un effet et développer des synergies. Cela veut dire que les

effets ne s'additionnent pas mais se multiplient. Or, on le sait, sur tous les légumes et fruits traités, persistent des résidus, qui sont susceptibles de développer des synergies et donc d'avoir des actions plus fortes que quand ils sont présents seuls.

Cet aspect-là du problème n'est pas pris en compte non plus en 1991.

Et puis, on ignore le rôle des adjuvants. En effet, la substance active n'est pas appliquée sur les plantes telle quelle. On ajoute des adjuvants pour qu'elle pénètre mieux, pour la booster en quelque sorte. Cette polémique qui existe autour du glyphosate : est-il toxique ou non ? Beaucoup de chercheurs rendaient des résultats relatifs au glyphosate mais le chercheur français Séralini, qui en a démontré la nocivité, réalisait ses tests avec le Round Up prêt à l'emploi.

On se rend donc compte que quand la substance active est associée aux adjuvants qui doivent renforcer son action, les effets sont tout autres que si on prend la substance active seule.

Or, l'évaluation se fait pour la substance active seule.

Et il y a finalement l'extrapolation animal-homme. On fait les expériences sur l'animal. On observe telle ou telle chose ; on applique les facteurs de sécurité, on divise par 100 les doses pour les animaux et on conclut que ça va comme cela pour l'homme. C'est bizarre, on réalise des essais sur l'animal et quand on constate qu'il n'y a pas trop d'effets, on dit que cela convient pour l'homme. Si on trouve sur l'animal de sérieux problèmes, souvent on peut alors lire qu'on ne peut pas tout à fait appliquer cela à l'homme.

Quand on a écrit le guide des additifs alimentaires avec Paul, je me souviens d'une substance qui avait été évaluée et qui, chez le rat, provoquait le cancer du pré-estomac. Ils avaient donc conclu que comme l'homme n'avait pas de pré-estomac, cette substance ne causerait pas de problème à l'homme !

Donc voilà : une fois on extrapole, une autre fois on n'extrapole pas.

Suite au rapport que Paul avait rédigé pour dénoncer l'état d'avancement et le manque de critères sérieux pour évaluer les pesticides, une série de recommandations ont été faites par le Parlement européen. Suite à cela, une série a quand même été adoptée dans les nouveaux textes qui ont vu le jour en 2009. Il s'agit d'un nouveau règlement pour la mise sur le marché des pesticides et une directive sur l'utilisation des pesticides compatible avec le développement durable. Ces deux textes-là devaient faire en sorte que les pesticides soient moins dangereux et qu'on en utilise moins.

Dix ans plus tard, on est bien obligé de constater qu'il n'y a pas de réduction d'utilisation de pesticides et qu'il n'y a pas de changements non plus au point de vue de la qualité des écosystèmes. Au contraire, on constate que la stérilité des couples augmente, que les cancers chez les enfants augmentent ; on constate également l'augmentation de maladies neurodéveloppementales.

Pour le nouveau règlement pour la mise sur le marché des pesticides, l'évaluation est toujours basée sur le principe que la dose fait le poison et on ne prend toujours pas en compte les adjuvants.

Pour les synergies, il y a une amélioration théorique parce qu'il existe un règlement qui définit les limites maximales de résidus qu'on peut rencontrer sur les fruits et légumes et dans ce cadre-là, on veut aussi faire une évaluation synergique. Mais, c'était décidé en 2005 ; on est en 2019 et cette évaluation-là n'a toujours pas vraiment eu lieu.

Il y a une expérience pilote actuellement menée par l'EFSA pour déterminer les effets synergiques sur le système nerveux et la thyroïde.

Je me permets ici une réflexion tout à fait personnelle. Il est évident que de ne pas tenir compte des synergies des pesticides est une grave erreur. Mais est-ce qu'on va vraiment pouvoir un jour évaluer la synergie des substances ? Moi, cela me semble difficile.

Quelles synergies va-t-on examiner ? Celles de tous les pesticides, chacun avec chacun ?

Les pesticides, une fois qu'ils sont lâchés dans l'environnement, se décomposent et forment des métabolites. Certains métabolites sont encore actifs, il faudrait donc voir la synergie des pesticides avec tous ces métabolites.

Est-ce qu'on va seulement étudier les synergies des produits qui se trouvent sur les fruits et les résidus ?

On sait aujourd'hui que les pesticides contaminent les captages, on y trouve encore des anciens pesticides comme l'atrazine par exemple. Donc, si on veut vraiment évaluer toutes les synergies, il va aussi falloir étudier celle existante avec les anciens pesticides toujours présents.

On se rend compte qu'on est dans la fuite en avant complète et pour continuer à maintenir un produit, on va essayer d'élaborer des stratégies de plus en plus folles dont on sait ne pas pouvoir les mettre en œuvre. En plus, s'il y a un nouveau produit pour lequel on demande l'autorisation de mise sur le marché développant une synergie avec un produit existant, lequel va-t-on valoriser ? Le nouveau produit ou l'existant ? Cela va ouvrir la porte à une multitude de problèmes. C'est une réflexion tout à fait personnelle mais ça me paraît être une histoire compliquée.

Pourtant il est évidemment impossible d'ignorer les synergies.

Malgré cette évaluation un peu meilleure que celle de 1991, des pesticides dangereux sont encore mis sur le marché, comme par exemple les SDHI, des fongicides qui inhibent une enzyme. On nous les a présentés comme étant le nec plus ultra. Une nouvelle étude parue en novembre 2019 montre que ce fongicide n'inhibe pas seulement l'enzyme chez les champignons indésirables mais aussi chez le ver de terre, chez les abeilles et chez l'être humain. Ce qui ouvre la porte à des maladies neurologiques graves et aussi à des cancers.

Chaque fois qu'on interdit un produit, des nouveaux apparaissent, et il faut toujours un certain temps avant de se rendre compte que, malgré les évaluations, les produits sont dangereux.

Pendant que les experts discutent formules, théorisent, établissent des modèles, les écosystèmes sont contaminés.

J'ai lu un article qui mentionnait qu'en France, le lindane avait été interdit en 1998 et qu'en 2013, on en trouvait encore dans les sols, dans les eaux. L'atrazine subsiste toujours. On suppose que les nouveaux pesticides migrent aussi parce qu'on ne sait pas trop ce que les producteurs d'eau mesurent par rapport aux nouveaux pesticides. L'air est contaminé, les chaînes alimentaires, et l'être humain.

J'ai un petit-fils qui est né cette nuit. On a proposé aux parents d'autoriser le prélèvement du sang du cordon ombilical pour analyser les contaminants. On en est là. On sait maintenant que la pollution est omniprésente et que la santé est en péril.

Je me permets de mentionner le cas concret de Fernelmont en 2016. Marie-Thérèse Rousselle qui est présente ce soir dans la salle, était gravement malade et s'est rendu compte que dans trois rues de

sa commune, il y avait un nombre important de cancers, de décès par cancer ; elle en avait dénombré sept à l'époque. Il y avait eu des infections bactériennes chez quatre hommes jeunes et par ailleurs voisins, et des infections graves qui avaient laissé des séquelles. Huit personnes étaient encore soignées pour des cancers et il y avait des cas de maladie de Parkinson. Elle a tiré la sonnette d'alarme. Evidemment cela a déclenché un tollé général. On l'a presque traitée d'hystérique mais finalement le bourgmestre de la commune a commandé une étude pour rassurer la population et pour voir si, réellement il y avait un problème. Cette étude, on en a beaucoup parlé dans la presse, était scandaleuse puisqu'elle s'était basée sur une méthodologie inadéquate. La base du raisonnement était qu'ils avaient eu recours au registre belge du cancer- où les cancers sont repris par commune mais pas par cause – et on y avait constaté que la moyenne des cancers à Fernelmont n'était pas plus élevée qu'en Wallonie et que par conséquent, il n'y avait pas de problème.

Cette étude signalait juste qu'à Fernelmont, il y avait un excès de mélanomes. On a donc eu droit à tout un blabla concernant les personnes qui s'exposent trop au soleil ; c'était du pain bénit pour dévier du sujet des pesticides.

Malheureusement, il faut constater maintenant que de nouvelles études paraissent mentionnant un excès de mélanomes pour les personnes qui sont en contact avec les pesticides parce qu'il y aurait une synergie entre les pesticides et les ultra-violets.

Marie-Thérèse était également très inquiète pour une école, celle de Cortil-Wodon, qui était située à l'endroit incriminé. Bruno Schiffers a été chargé de faire des mesures dans la cour de récréation. 23 pesticides y ont été détectés dont des pesticides interdits, et des pesticides qui n'auraient pas du s'y retrouver parce qu'ils n'avaient pas été épandus à des endroits susceptibles de les ramener vers la cour de récréation. Cette étude-là a enfin donné tout à fait raison à Marie-Thérèse, il y avait vraiment « péril en la demeure ».

Un comité s'est aussi créé dans les Hauts de France avec les mêmes types d'observations.

Et « France Nature Environnement Tarn et Garonne » a publié également une étude en mai 2019. Il a été constaté, pour les personnes riveraines des champs, des cancers en plus grand nombre, l'émergence de maladies du sang et des ganglions, une augmentation des pathologies neurologiques, aux deux extrêmes de la vie, et des pathologies endocriniennes.

Quand on entend les discussions qui ont lieu dans les grandes sphères autour des critères et des évaluations des risques, on doit se dire que finalement chaque fois qu'un produit est chassé, il est remplacé par un autre tout aussi dangereux, voire encore plus ; qu'on ne peut absolument pas garantir une innocuité sur base des évaluations telles qu'elles sont réalisées et telles qu'on est capable de les faire finalement.

On constate une contamination généralisée de nos écosystèmes et donc, en toute logique, devant ce tableau -là, il faut se dire qu'il est impératif d'arrêter l'utilisation de tous les pesticides de synthèse.

Merci

*Il est laissé volontairement à cet exposé son caractère oral.

